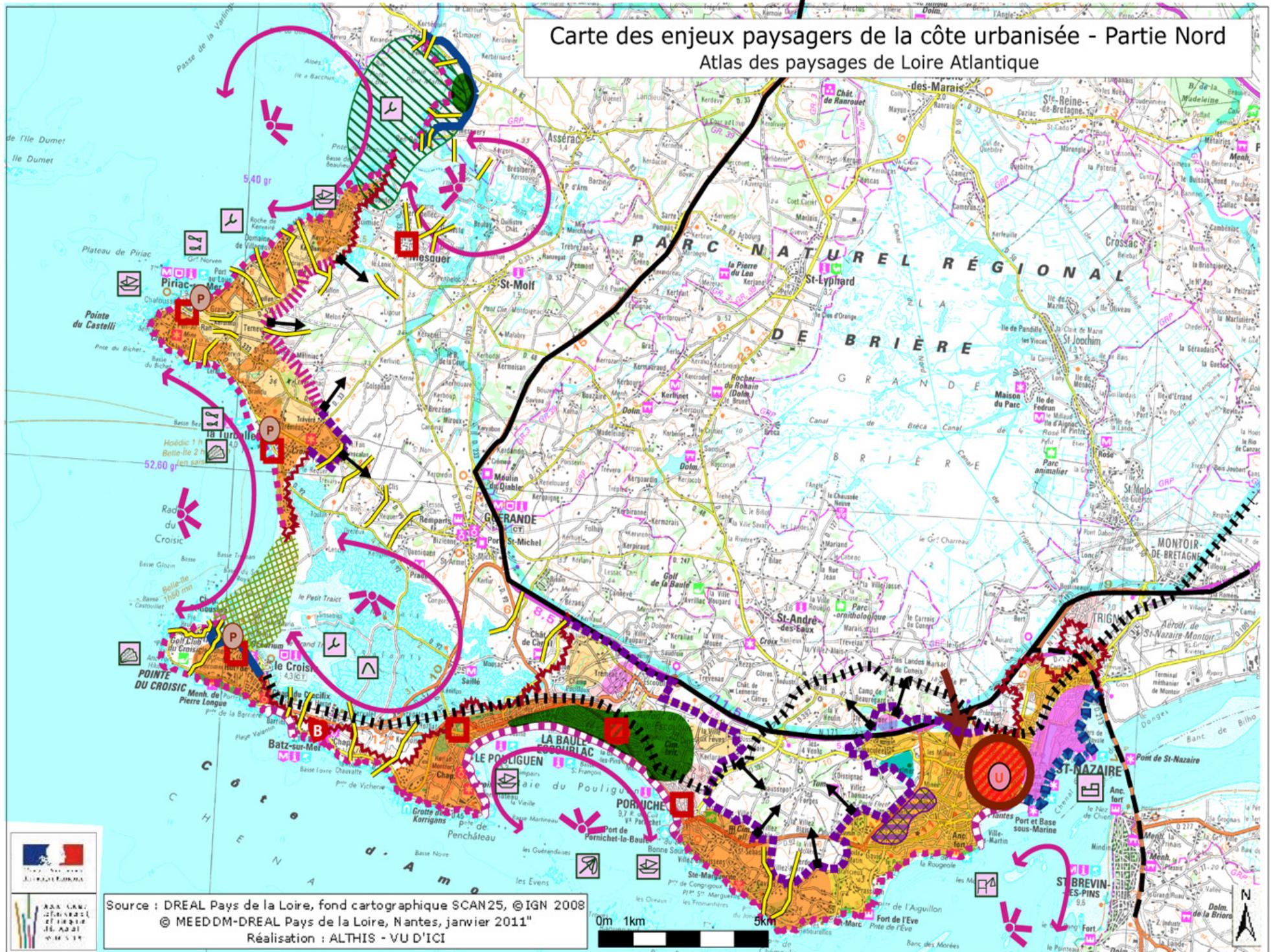


Carte des enjeux paysagers de la côte urbanisée - Partie Nord

Atlas des paysages de Loire Atlantique



Source : DREAL Pays de la Loire, fond cartographique SCAN25, © IGN 2008
© MEEDDM-DREAL Pays de la Loire, Nantes, janvier 2011"
Réalisation : ALTHIS - VU D'ICI

Légende de la carte des enjeux paysagers de la côte urbanisée - Partie Nord

Atlas des paysages de Loire Atlantique

Enjeux de liaisons limites et continuités

-  Limite paysagère de qualité à préserver
-  Limite à l'urbanisation à trouver autour des pôles urbains ou des zones de pression
-  Limite urbaine avec le milieu naturel à définir et qualifier
-  Pression rétro-littorale
-  Anticiper la mutation sur la zone de transition rétro-littorale
-  Mise en scène de front urbain littoral à conforter
-  Espace à l'échelle monumentale à mettre en scène notamment dans ses covisibilités
-  Qualifier les franges bâties diffuses en tenant compte des spécificités des faciès littoraux
-  Assurer la qualité paysagère des ruptures d'urbanisation
-  Axe majeur véhiculant son propre paysage à réinscrire dans son contexte paysager
-  Axe induisant une forte pression urbaine
-  Liaison ferroviaire existante ou en projet pouvant induire une pression urbaine
-  Report de pression urbaine des agglomérations de Nantes et Saint Nazaire par les axes viaires

Ressources économiques liées à une valeur identitaire ou sensorielle à valoriser

- | | | |
|--|--|---|
|  Pêche à pied |  Marais salants |  Port industriel |
|  Pêche |  Bains de mer |  Pêcherie |
|  Plaisance | |  Ostréiculture |

Espaces à enjeux

Espaces agricoles

-  Zone de recomposition: maintien d'espaces de respiration par une agriculture périurbaine, limitation forte de la la pression urbaine notamment le long des axes viaires majeurs

Espaces naturels

-  Zone de stabilité: espaces ouverts de marais et zones humides à préserver (pouvant déjà faire l'objet de protections spécifiques)

Espaces urbains

-  Coeur de bourg de caractère à préserver et valoriser notamment dans la lisibilité de la silhouette de bourg
-  Paysage de bourg portuaire patrimonial à conforter
-  Qualification de la façade portuaire monumentale
-  Trame urbaine à l'identité patrimoniale spécifique à préserver et à valoriser
-  Polarité majeure à l'échelle du territoire à maîtriser notamment dans les dynamiques de contournements
-  Pôle urbain: assurer une cohérence d'identité entre le bourg ancien et ses extensions dans une logique d'agglomération clairement circonscrite et de recomposition urbaine
-  Préserver les boisements des ensembles balnéaires forestier et leur qualité urbaine et architecturale
-  Zone de structuration : tissu à dominante résidentiel
-  Conforter l'identité du coeur de ville
-  Zone de recomposition du tissu urbain (renouvellement urbain)
-  Gérer la rupture d'échelle et la monumentalité des grands ensembles notamment par le traitement des espaces publics ou le renouvellement urbain
-  Pérenniser ou renforcer l'identification de la mosaïque des quartiers tout en hiérarchisant les parcours urbains
-  Assurer la qualité des Zones d'activités
-  Micro paysage remarquable de la Baie de Pont-Mahé et des Pointes de Pen-Bé et Merquel
-  Micro paysage remarquable de la Basse du Croisic et du Tourbolo de Pen-Bron